

CONSTRUIRE BBC : METHODES ET MATERIAUX

Objectif

Le secteur du bâtiment doit faire face à une évolution essentielle liée aux mesures du Grenelle de l'environnement. Les exigences réglementaires en termes de consommation énergétique, notamment, sont accrues : à l'horizon 2013, tous les logements neufs devront être certifiés Bâtiment Basse Consommation (1^{er} janvier 2011 pour les équipements publics). Le secteur du bâtiment est concerné, dans le cadre du Grenelle, par un ensemble de mesures en lien avec les problématiques santé et environnement qu'il convient d'intégrer dans les réflexions sur l'amélioration de la performance énergétique, à travers notamment le choix des équipements et matériaux à mettre en œuvre. Au final, l'ensemble de l'acte de construire est logiquement impacté par cette évolution et pourtant la capacité de l'ensemble du secteur à ces marchés émergents n'est pas optimale.

Il s'agit d'optimiser ce contexte environnemental et réglementaire en travaillant sur deux clefs d'entrée :

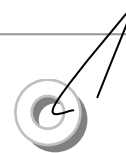
- L'opportunité économique de l'éco-construction qui implique que les professionnels puissent vendre une offre globale dans le cadre d'une stratégie commerciale de qualité, en atteignant des performances durables et en se positionnant sur le marché.
- La nécessité de maîtriser la réalisation des prestations en interface au sein de la « chaîne » de construction d'un bâtiment, afin que pour une prestation donnée les actions des uns et des autres concourent véritablement à l'objectif de performance recherché lors de la conception.

Méthode

Le manque d'interaction entre la maîtrise d'œuvre et les entreprises, mais également entre les entreprises en charge de la réalisation est l'un des principaux freins. Comment dépasser ces freins ? Comment améliorer les relations dès l'amont du projet ? Comment optimiser l'approche globale sur le chantier ?

Les méthodes de travail choisies pour cette formation qui s'adresse à un public mixte d'architectes, d'entreprises et d'artisans, s'attachera à alterner :

- Des points techniques : éléments de formation dispensés par un expert, formateur spécialiste du domaine concerné
- Des ateliers pratiques sur le chantier : ils permettront une mise en application des éléments techniques dispensés par les formateurs et des échanges avec des professionnels impliqués dans la réalisation du chantier support.



DATES : mars – novembre 2010

HORAIRES : de 9h à 17h30 soit 63 heures de formation

LIEU : Maison des Associations à Rennes

Nb de places disponibles : 24 (public mixte)

TARIF : 1976,59 € HT soit **2364,00 € TTC**

Tarif par personne, inclus :

- Les supports de cours et la coordination pédagogique
- L'accès à Crepa Link : interface d'échanges et environnement de travail réservés aux stagiaires de la formation (support de cours, forums, galeries photos, ressources documentaires)
- La restauration

Règlement en 3 fois, voir modalités ci-après.

PROGRAMME

| JOURS | DATES | Contenu des formations | Intervenants |
|-------|----------|---|---|
| 1 | 4 mars | Constitution d'une boîte à outils pour assurer une veille réglementaire et technologique | <i>Valérie NOUVEL,</i> <i>Ingénieur consultant</i> |
| 2 | 30 avril | Evaluation de la performance énergétique <ul style="list-style-type: none">• Labels énergétiques• Outils d'analyse de la performance énergétique comme grille de lecture du bâtiment : Définir une conception : exemple d'un logiciel de calcul de performance énergétique (PHPP) | <i>Hervé BOIVIN,</i> <i>Abibois</i> |
| 3 | 21 mai | Conception bioclimatique - Contribution de l'enveloppe à la performance énergétique <ul style="list-style-type: none">• Réduire les besoins de l'enveloppe• Optimiser les apports gratuits• L'inertie thermique | <i>Denis RENOUX,</i> <i>Directeur du Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER)</i> |
| 4 | 22 juin | Maîtrise de l'isolation dans le neuf et la rénovation : Les principes d'une bonne isolation <ul style="list-style-type: none">• Pourquoi isoler ?• Comment évaluer la qualité thermique des isolants ?• Le fonctionnement des isolants Les matériaux d'isolation <ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques des isolants disponibles sur le marché, dont isolants écologiques• Etude de cas : choix d'un complexe isolant pour un projet de maison BBC Effinergie Les défauts de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none">• Principaux défauts liés à l'isolation• Le contrôle par la caméra thermique• Le bilan thermographique dans la rénovation• Etude de cas : préconisation de travaux d'isolation dans un projet de rénovation | <i>Karène CHEVALIER,</i> <i>Ty Eco²</i> |

| | | | |
|---|--------------|---|---|
| 5 | 9 juillet | Mise en œuvre pratique sur le chantier : isolation par l'extérieur d'un bâtiment existant | <i>Bailleur à définir</i> |
| 6 | 17 septembre | Renouvellement de l'air : les solutions économes en énergie Points clefs de réussite de l'étanchéité à chaque étape de la mise en œuvre, à chaque interface de liaison, à chaque point de perforation de l'enveloppe : étude de cas | Bettina HORSCH , <i>ingénieure diplômée en architecture, Baubiologue, IBN</i> |
| 7 | 29 octobre | Maîtrise de l'étanchéité à l'air d'un bâtiment : Qu'est ce que l'étanchéité à l'air ? <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi rendre un bâtiment étanche à l'air ? • Etanchéité à l'air et réglementation thermique Comment rendre mon bâtiment étanche à l'air ? <ul style="list-style-type: none"> • Les sources de fuite d'air et les principaux défauts constatés • Les produits et leur rôle dans l'étanchéité à l'air (frein, vapeur, pare vapeur...) • La mise en œuvre selon les différents systèmes constructifs (traditionnel, MOB...) Contrôle de l'étanchéité de l'air <ul style="list-style-type: none"> • Test d'infiltrométrie et recherche de fuites sur un chantier | Karène CHEVALIER , <i>Ty Eco²</i> |
| 8 | 19 novembre | Le « plus produit » pour le client ? <ul style="list-style-type: none"> • La communication : l'aptitude à écouter • La valeur ajoutée de mes prestations • La construction d'un argumentaire • Les exercices de simulation | Claude PAJOT , <i>S2METI</i> |
| 9 | 16 décembre | Mise en perspective de la recherche de la performance énergétique avec d'autres thématiques du Grenelle assignées aux bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> • Choix des matériaux • Production de déchets | Valérie NOUVEL , <i>Ingénieur consultant</i> |

CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

- Le stage fera l'objet d'une convention de formation qui sera envoyée avant le début du stage.
- Il peut être pris en charge sous certaines conditions par votre organisme de formation auquel vous devez vous adresser (FIF-PL, OPCA-PL ou autre)
- L'inscription est définitive si elle est accompagnée du règlement TTC en 3 chèques qui seront encaissés selon l'échéancier ci-dessous :

| | |
|---|--|
| MARS | 1 ^{er} chèque. Envoi d'un récépissé de versement |
| JUILLET | 2 ^{ème} chèque. Envoi d'un récépissé de versement |
| NOVEMBRE (Après la dernière journée de formation) | 3 ^{ème} chèque. Envoi de votre facture acquittée |

- Annulation du stage par le CREPA Bretagne: les stagiaires seront prévenus par email 5 jours avant la date prévue du stage. Le CREPA s'engage à réorganiser le stage à une date ultérieure.
- Annulation du stagiaire :
 - Plus de 10 jours avant la date prévue du cycle de formation : le CREPA restitue intégralement le règlement s'il a été effectué au préalable.
 - Moins de 10 jours avant la date prévue du cycle de formation : une retenue de 30% sera effectuée sur le montant total HT du stage.
- Il est possible de remplacer le stagiaire qui ne peut pas venir par une autre personne en prévenant le CREPA Bretagne au moins 2 jours avant le début de la formation.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Vous pouvez nous demander, par simple lettre, que vos coordonnées ne soient plus communiquées à des tiers.



BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION ECO CONSTRUCTION

A renvoyer pour le 20 janvier 2010 au plus tard

NOM.....Prénom.....

Agence

Adresse.....

CP.....VILLE.....

Tel.....Fax.....

Email..... @.....

S'inscrit à la formation et joint **3 chèques** de **788,00 €** TTC à l'ordre du CREPA Bretagne.

PLAN D'ACCES



MAISON DES ASSOCIATIONS

6, cours des Alliés
35000 RENNES

→ ACCES

Métro : Station Charles de Gaulle

Bus : Lignes N° 1, 3, 54, 55, 56

arrêt Charles de Gaulle/Colombier

Parking : Charles de Gaulle et Colombier



FONDS DE FORMATION

Pour les demandes de prise en charge, consultez les sites :

www.fifpl.fr

www.opcapl.com

www.aref-bretagne.com

www.faf-sab.com